

***Objet : Situation des fonctionnaires stagiaires au regard
des examens et procédures de titularisation et d'évaluation***

Toulouse, le 01/04/20

Madame la Directrice de l'INSPE Toulouse,

Le contexte exceptionnel que nous connaissons actuellement nous amène à aborder la situation particulière de nos collègues fonctionnaires-stagiaires. La présidente de l'UT2J ayant annoncé le 26 mars un cadrage du calendrier qui prévoit le maintien des examens 2 semaines après réouverture de l'université, dont la date reste encore inconnue à ce jour, nous souhaitons attirer votre attention sur les points, développés ci-dessous.

La situation de confinement pose, pour les stagiaires comme pour les collègues titulaires confinés, des difficultés spécifiques dans la préparation et le maintien de la continuité pédagogique qui est attendue d'eux. Cette situation est en outre exacerbée pour celles et ceux ayant en charge d'enfants, et dont vous savez qu'ils sont depuis plusieurs années plus nombreux.

Or l'INSPE demande, dans le cadre de la formation dispensée, de produire régulièrement plusieurs travaux, soumettant ainsi nos collègues à une double « continuité pédagogique ». Cela redouble bien entendu le temps devant écran, le télétravail et la charge mentale, tandis qu'à quelques semaines seulement de la fin de l'année scolaire, viennent s'ajouter les échéances de rédaction et soutenance du mémoire MEEF, de l'Ecrit Scientifique Réflexif et, pour certains, du C2I2E.

La situation de confinement peut engendrer stress, inquiétudes pour ses proches, difficultés pour s'organiser au travail, notamment lorsque le nombre d'ordinateurs par foyer n'est pas suffisant. Nous souhaitons donc savoir comment l'INSPE a pris en compte cette situation qui appelle pour nous des adaptations, voire de nouveaux cadrages, la situation actuelle étant désormais appelée à durer. Des engagements sont indispensables sur la possibilité pour nos collègues de bénéficier effectivement des vacances de printemps, comme le ministre de l'éducation nationale l'a officiellement annoncé, et comme le calendrier universitaire le prévoit. En particulier, il nous semble opportun de demander à l'INSPE de tenir compte de ces situations, et de réduire la masse de travail exigée en conséquence, et d'allonger les délais de remise des travaux qui resteraient absolument indispensables.

1. A mesure que dure le confinement, des questions surgissent, comme partout, sur les modalités d'évaluation qui peuvent être maintenues, ou, plus certainement à ce jour, devront être adaptées. La tenue des examens prévus en présentiel, aux dates initialement envisagées ne semble guère possible, et vous savez comme nous les délais impératifs liés aux opérations de titularisation pour les stagiaires devant valider un Master.
Nous souhaitons donc que ces évaluations soient allégées au maximum, et que les équipes de formation fassent preuve de discernement sur les conditions dans lesquelles nos collègues stagiaires pourront s'y présenter, notamment alors que le Recteur de notre académie parle de « bienveillance de tous envers tous » : les contraintes matérielles sont réelles, et une évaluation « à distance » est susceptible de poser des problèmes de toute nature, notamment d'équité. La soutenance orale des mémoires notamment, devrait être, pour nous, exceptionnellement purement annulée, compte tenu du contexte et de ce qui se décide ailleurs : c'est ce qui se dessine par exemple pour les concours de recrutement d'enseignants et CPE, ou encore pour les admissions en Grandes Ecoles, afin de desserrer les calendriers, et de tenir compte de la crise sanitaire.

2. Concernant les opérations de titularisation, vous savez les difficultés qui peuvent être liées à la durée des congés divers (36 jours). Nous demandons que l'INSPE ne décompte pas la période actuelle de confinement dans ces 36 jours, notamment sur la fiche d'évaluation finale produite par les responsables des parcours. Nous posons également la question des effets d'un arrêt maladie lié pour des collègues qui seraient contaminés par le virus, sachant de plus qu'un certain nombre d'entre eux sont portés volontaires pour accueillir des enfants de soignants.

Pour terminer, il nous semble souhaitable, Madame la Directrice, d'avoir rapidement avec vous un échange sous forme dématérialisée sur l'ensemble de ces sujets : nous restons à votre disposition pour le concrétiser, de préférence en fin de journée, selon les modalités que vous pourrez nous proposer.

Nous demeurons à votre disposition et dans l'attente de votre réponse.

Pierre Priouret
Secrétaire général
SNES-FSU Toulouse

Charlotte Andrieu et Magali Guérin
Pour les SNUipp-FSU
Académie de Toulouse

André Castellan
Secrétaire Académique
SNEP-FSU Toulouse

Agnès Bernadou et Estelle Carrier
Co-secrétaires Académiques
SNUEP-FSU Toulouse